

**COMMUNE DE
LE THILLOT**
AIDE COMMUNALE de Rentrée Scolaire
Pour les COLLEGIENS INSCRITS
AU COLLEGE DU THILLOT ET DOMICILIES AU THILLOT

ANNEE SCOLAIRE 2021- 2022

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance de Conseil Municipal le jeudi 27 août 2020 et a revu les conditions d'attribution de cette aide communale de rentrée scolaire pour les Collégiens thillotins.

Il a été décidé que pour prétendre à cette aide, les enfants doivent avoir leur résidence principale au Thillot. Le fait d'être propriétaire foncier sur le Thillot n'entraîne pas d'office l'attribution de cette aide, seule la résidence principale sur la Commune du Thillot de l'enfant compte. De plus les parents doivent être à jour des différents paiements scolaires et périscolaires municipaux, ainsi qu'être à jour du paiement de l'ensemble de leurs créances dues à la Mairie, tous services confondus.

Toutes les demandes arrivées hors délai (après le 30 juin) ne seront pas prises en compte, sauf pour les nouveaux arrivants sur justificatifs avec une date butoir au 31 août de l'année en cours.

L'aide pour les musiciens instrumentistes en études secondaires et universitaires reste valable.

Le montant de cette aide est d'un montant maximum de **50€**.

Pour ce faire, les demandes sont à remplir par les familles concernées et à retourner en Mairie pour le **jeudi 10 juin**, délai de rigueur.

S'agissant des musiciens instrumentistes, ces imprimés sont à réclamer à M. le Président de l'U.M.T. ou à retirer en mairie.

Si les délais pour rendre ce formulaire sont respectés, des attestations établies vous seront remises **pour tous au plus tard le 30 juin**, afin être donné impérativement à l'organisme retenu.

**Pour le Maire,
L'Adjointe déléguée
JEANPIERRE Brigitte**

✂

Formulaire à remplir par les familles qui sont éligibles selon les conditions ci-dessus et à retourner impérativement à la Mairie pour le:

JEUDI 10 JUIN 2021 au plus tard

Nom et prénom des parents:

Adresse :

N° de Téléphone : Adresse Mail :

Nom et prénom de l'élève	Date de naissance	Classe actuelle	Classe fréquentée à la rentrée 2021

La famille choisit de faire valoir son attestation d'aide à l'achat auprès de:

LE THILLOT, le 22/03/2021

Tabac Presse des Vallées, Mr et Mme BERNIER

Achat groupé par l' "AIPE du Collège J. Ferry " Rue des Tertres
Association Indépendante des Parents d'Elèves du Collège

Tél. : 06 23 42 10 86

Signature du Parent Responsable :